

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA VALORISATION & L'ELIMINATION DES
DÉCHETS NOUVELLE GÉNÉRATION

Séance du 9 décembre 2024

Nombre de délégués membres en exercice : 58
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Délibération n° 03-09/12/2024

Objet de la délibération : **DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET PRIMITIF 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à 16h30, le comité du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération (SIVED NG), régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la salle de l'espace André Paul à Montfort sur Argens, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, président, sur la convocation qui leur a été adressée le 2 décembre 2024

Délégués Présents : Éric AUDIBERT, Patrick BONNET, Romain DEBRAY, Jérémy GIULIANO, Franck PERO, Jean-Pierre VERAN, Jean-Luc LAUMAILLER, Philippe VALLOT, Christian GUINAMO, Hervé PHILIBERT, Christophe VERCOUTRE, Olivier VESPERINI, Christophe CORTES, Dominique LAIN, Jean-Louis PORTAL, Jean-Pierre ROUX, Marjorie VIORT

Délégués titulaires absents ayant donné procuration : Jean-Martin GUISIANO à Éric AUDIBERT ; Michel GROS à Hervé PHILIBERT.

Secrétaire de séance : Philippe VALLOT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5212-19 et L5212-20,

VU la délibération n°01/05.02.2024 du 5 février 2024, portant organisation du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires,

VU la délibération n°04/18.03.2024 du 18 mars 2024 portant vote du Budget Primitif 2024,

CONSIDERANT que l'exécution du service nécessite les agencements de crédits tels que présentés ci-après :

Imputation					
Section	Chapitre	Compte	Opération	OUVERT	REDUIT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Fonctionnement	11	6042		7 376,90 €	
Fonctionnement	42	6811		80 000,00 €	
Fonctionnement	23				80 000,00 €
TOTAL DEPENSES				87 376,90 €	80 000,00 €
Solde dépenses				7 376,90 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Fonctionnement	78	7815		7 376,90 €	
TOTAL RECETTES				7 376,90 €	- €
Solde recettes				7 376,90 €	
SOLDE SECTION FONCTIONNEMENT				- €	

Imputation					
Section	Chapitre	Compte	Opération	OUVERT	REDUIT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Investissement	41	21318		25 000,00 €	
TOTAL DEPENSES				25 000,00 €	- €
Solde Dépenses				25 000,00 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Investissement	41	2031		25 000,00 €	
Investissement	42	28031		718,00 €	
Investissement	42	28128		2 100,00 €	
Investissement	42	281351		1 940,00 €	
Investissement	42	281533		1 200,00 €	
Investissement	42	281534		5 203,00 €	
Investissement	42	281538		1 200,00 €	
Investissement	42	28158		8 798,00 €	
Investissement	42	281728		32 453,00 €	
Investissement	42	2817538		4 323,00 €	
Investissement	42	281758		1 800,00 €	
Investissement	42	281788		6 549,00 €	
Investissement	42	281828		13 716,00 €	
Investissement	21				80 000,00 €
TOTAL RECETTES				105 000,00 €	80 000,00 €
Solde recettes				25 000,00 €	
SOLDE SECTION INVESTISSEMENT				- €	

Il est demandé au Comité Syndical :

- **D'APPROUVER** la Décision Modificative n°1 telle que présentée ci-dessus conformément à la maquette budgétaire annexée,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Fait à Brignoles,
Le 10 décembre 2024.

Le Président,
Éric AUDIBERT.

